

Quelques adresses utiles à Paris

Objektyp: **Index**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1922)**

Heft 21

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

b) *Au Département fédéral de l'économie publique, service de l'importation et de l'exportation :*

N° du Tarif :	Désignation de la marchandise :
708	Déchets provenant du travail du fer (limaille, tournures, etc.).
711	Débris de fer et ferraille.
869 a/c	Or, argent, platine, non ouvrés.
869 d	Or, monnayé.

France

EXPORTATION

Dérogation à la prohibition de sortie

Jusqu'à nouvel ordre, les marchandises suivantes peuvent être exportées sans autorisation préalable :

Conserves de viandes en boîtes.

(*Journal Officiel du 5 janvier 1922*).

Envois de légumes secs effectués par colis isolés d'un poids ne dépassant pas 100 kilogrammes;

Envois de légumes secs expédiés avec d'autres graines de semence, sans que le poids total des légumes secs puisse dépasser 100 kilogrammes par envoi.

(*Journal Officiel du 8 janvier 1922*).

Légumes secs exotiques dont l'origine peut être établie au moment de l'exportation;

Sucres d'origine étrangère, pris en entrepôt;
Sucres raffinés provenant d'admission temporaire;
Alcools d'industrie.

(*Journal Officiel du 8 janvier 1922*).

Tuiles ordinaires non pressées et sans emboîtement, tuiles mécaniques ou à emboîtement et accessoires de couverture, lorsque l'exportation est effectuée par un bureau de douane placé au sud de la ligne Bordeaux-Bellegarde (y compris les douanes de Bordeaux et de Bellegarde) et que les tuiles proviennent d'une fabrication située dans la même région.

(*Journal Officiel du 2 février 1922*).

DOUANES

Nouveaux coefficients de majoration

Le tableau des coefficients de majoration des droits de douanes, annexé au décret du 29 juin 1921, est complété ou modifié ainsi qu'il suit, en ce qui concerne les produits ci-après désignés :

N° du tarif d'entrée :	Coefficients de majoration :
ex-198	Huiles de graissage, huiles lourdes et résidus de pétrole et d'autres huiles minérales, autres que les résidus dits gas oil, fuel oil et road oil, et les brais admissibles à un autre régime que les cokes..... 3

(*Décret du 9 janvier 1921*).

N° du tarif d'entrée	Coefficients de majoration
ex-89	Graines à ensemercer :
	Betteraves décortiquées..... 2
	Betteraves non décortiquées... 2

(*Décret du 19 janvier 1922*).

D'autre part, les droits de douane ont été réduits de la façon suivante, pour les marchandises ci-après désignées :

N° du tarif	Tarif général :	Tarif minimum : les 100 kilos
ex-89	Graines à ensemercer :	
	Betteraves décortiquées.....	fr. 90 45
	Betteraves non décortiquées..	— 60 30

(*Décret du 12 janvier 1922*).

OFFRES ET DEMANDES DE REPRÉSENTATION

Nous rappelons à nos lecteurs que la Chambre de Commerce possède un service de représentation et que toutes les personnes qui désirent s'occuper de la représentation en France de maisons suisses ou en Suisse de maisons françaises sont priées de s'inscrire à nos bureaux.

Ces derniers temps, plusieurs demandes nous sont parvenues d'exportateurs suisses de fromages qui cherchent des représentants dans la province française.

D'autre part, nous cherchons en Suisse de bons représentants pour des vins et spiritueux français.

QUELQUES ADRESSES UTILES A PARIS

LÉGATION DE SUISSE : 51, avenue Hoche. Tél. : Elysées 05-84.

Bureaux ouverts de 9 h. et demie à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

AGENCE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX : 20, rue Lafayette. Tél. : Central 63-30.

Sociétés Suisses à Paris

a) *Œuvres et Sociétés de bienfaisance et de secours :*

SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE DE BIENFAISANCE DE PARIS, 10, rue Hérold.

SOCIÉTÉ SUISSE DE SECOURS MUTUELS, 8, cour des Petites-Ecuries.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ESPÉRANCE SUISSE", 28, rue Aumaire.

ASILE SUISSE DES VIEILLARDS, 25, avenue de Saint-Mandé.

HOME SUISSE, 25, rue Descombes.

b) *Autres Sociétés Suisses (politiques, commerciales, sports, musique, etc.).*

CERCLE AMICAL HELVÉTIQUE, 28, boulevard Jules Ferry, café de la Métropole.

CERCLE COMMERCIAL SUISSE, 10, rue des Messageries.

CHORALE SUISSE DE PARIS, 28, rue Aumaire, café J. Stierly.

HARMONIE SUISSE, Taverne du Gymnase, 31, boulevard Bonne-Nouvelle.

HARMONIE TESSINOISE, 28, boulevard Jules Ferry.

NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE, c/o M. A. J. MARET, 6, rue du Caire.

SOCIÉTÉ LIBÉRALE TESSINOISE "LA FRANCINI", 10, rue Frédéric Santon.

SOCIÉTÉ SUISSE DE CHANT "ALPENROESLI", 11, rue de l'Etoile.

SOCIÉTÉ SUISSE DES COMMERÇANTS A ZURICH, 31, rue des Petites-Ecuries.

SOCIÉTÉ SUISSE DE GYMNASTIQUE DE PARIS, 57, Faubourg Saint-Denis.

SOCIÉTÉ SUISSE DE TIR, 117, rue d'Aboukir.

UNION CHRÉTIENNE DE JEUNES GENS, GROUPE SUISSE, 14, rue de Trévise.

UNION HELVETIA, Société de Secours mutuels des employés d'hôtel suisses, 36, rue des Petits-Champs.

UNION SPORTIVE SUISSE DE PARIS, 117, rue d'Aboukir.

ASSOCIATION DES ARTISTES SUISSES DE PARIS, 9, Quai de Bourbon.

DÉJEUNER SUISSE : restaurant Ronceray, boulevard Montmartre, 12, tous les mercredis à 12 h. 1/2.

Pour le Comité de Direction :

Le Président : FERDINAND DOBLER.